

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

SOLIDARITÉS

« Aide & Soins à domicile en Sèvre & Loire » : un nouveau service autonomie à domicile

Aujourd'hui, 90 % des Français souhaitent vivre le plus longtemps possible chez eux. Pour répondre à cette aspiration forte, une réforme nationale des Services Autonomie à Domicile (SAD) est entrée en vigueur. Elle vise à simplifier les démarches, à mieux coordonner les interventions et à réorganiser les services du maintien à domicile. En Sèvre & Loire, cette transformation sera pleinement opérationnelle au 1er janvier 2026 avec la création du SAD mixte « Aide & Soins à domicile en Sèvre & Loire »

Ce SAD mixte, issu du regroupement des deux services autonomie de la CCSL (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et Service de Soins Infirmiers à domicile), permet une nouvelle approche intégrée et coordonnée de l'aide à domicile (auxiliaires de vie sociale) et des soins (Aides-soignantes).

Il couvre les 11 communes de Sèvre & Loire en accompagnant dans leur autonomie les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et ceux souffrant de maladies chroniques.



Ce qui change pour les bénéficiaires

- **Un guichet unique**: pour toutes les demandes d'aide et de soin, simplifiant ainsi les démarches administratives ;
- **Une meilleure coordination des interventions** permettant une réponse globale et personnalisée aux besoins ;
- Des actions renforcées pour **prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidant.e.s et lutter contre l'isolement ou la maltraitance**.

Les bénéficiaires pourront continuer à faire appel au service d'aide à domicile de leur choix. Le nouveau service assurera la coordination entre l'aide et les soins en lien étroit avec l'ensemble des SAD Aide du territoire, grâce à un travail partenarial fort entre tous les acteurs du domicile présents sur la Communauté de communes Sèvre & Loire.

L'arrivée du service « Aide & Soins à domicile en Sèvre & Loire » s'accompagne par la mise en service d'un n° de guichet unique : 02 51 71 92 20.

ENFANCE & PARENTALITÉ

Le métier d'assistant maternel et l'éducation des enfants au cœur d'une journée spéciale le 31 janvier à Gorges

Afin de susciter une vocation au métier d'assistant.e maternel.le, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de communes Sèvre & Loire et celui de Clisson Sèvre & Maine Agglo s'associent pour organiser la seconde édition du Forum métier des assistant.e.s maternel.le.s. Cette journée destinée aux professionnels en activité, aux personnes en reconversion ou curieuses de découvrir ce métier aura lieu le samedi 31 janvier 2026 au lycée Charles Péguy à Gorges. L'après-midi, une conférence gratuite sur les questions d'éducation de l'enfant sera ouverte aux parents.

JANVIER 2026

Le programme de la journée

Forum métier assistant maternel
à destination des professionnels, des personnes en reconversion ou curieuses de découvrir ce métier

Matin de 10h à 13h30

Des espaces d'informations avec les partenaires du secteur, des échanges entre professionnels et des ateliers sur l'« aménagement des espaces jeux », avec La Sauce Ludique, la « pédagogie de la nature », avec Simone Niessen, « la familiarisation » avec le Département de Loire-Atlantique ou encore un atelier autour de la gestion du stress et de la pédagogie alternative.

Conférence « Et baisse les yeux quand j'te parle » gratuit, ouvert à toutes et tous

L'après-midi de 14h à 16h

Camille Pasquier, comédienne invite à prendre du recul avec humour et simplicité sur la vision de l'éducation qu'on peut imposer aux enfants.

Plus d'informations sur cc-sevreloire.fr et famille.clissonsevremaine.fr



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUi : fin de l'enquête publique et approbation du document

En mai dernier, la communauté de communes a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les documents de ce projet ainsi que ceux de l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de la communauté de communes ont été ouverts à la consultation des citoyens durant 38 jours d'enquête publique, du 8 septembre au 15 octobre 2025.

Pour rappel, le PLUi est un document d'orientation des objectifs de la collectivité en matière d'habitat, d'équipements publics, de développement économique, de mobilité, d'environnement et de paysages. Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire. Il reflète l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire pour les 10-15 prochaines années et prend en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement.

A l'issue des 38 jours d'enquête publique, comprenant 17 permanences avec les commissaires enquêteurs, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Ces documents sont dès à présent consultables, sur le site web de la communauté de communes et des communes, aux espaces Sèvre (Vallet) et Loire (Divatte-sur-Loire) et dans les 11 mairies de Sèvre & Loire.

Suite à cette phase d'enquête publique, combinée aux retours des Personnes Publiques Associées (PPA), le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera soumis à approbation lors du premier conseil communautaire de 2026. Les réponses aux contributions du public durant l'enquête publique seront portées à la connaissance du public suite au conseil communautaire. Elles seront répertoriées dans un tableau de synthèse.



Scannez-moi
pour accéder
aux documents
issus de
l'enquête publique

